

ENCORE APPELÉE "CRÉNOLE" OU "BÂTE", LA PÊCHERIE EN LIMOUSIN DEMEURE L'AMÉNAGEMENT INDISPENSABLE À LA RÉCUPÉRATION DU POISSON LORS DE LA VIDANGE.

LES PÊCHERIES ou bassins de pêche

1. DESCRIPTION

Une pêcherie implique une pêche en aval.

Remarque : si la pêche au filet (pêche en amont) est pratiquée dans d'autres régions, elle n'est que difficilement envisageable en Limousin. La topographie irrégulière du fond des étangs d'une part, la présence de sédiments (texture du sol et eaux acides) d'autre part, ne permettent pas la plupart du temps de tirer le filet.

Une pêcherie va permettre de retenir les poissons, tout en facilitant l'évacuation de l'eau. Elle est donc munie de grilles éventuellement inclinées qui interdisent le passage des poissons (5 mm d'écartement). Cet aménagement indispensable est le plus souvent fixe (ouvrage en béton lissé pour éviter les traumatismes) mais peut être mobile (cadre soudé). En ce qui concerne sa taille, elle varie de 6 à 10 m² pour une surface en eau allant jusqu'à 5 ha, et doit atteindre 20 m² au-delà de 10 ha.

Toutefois, c'est avant tout la surface d'évacuation offerte à l'eau qui importe.

Plus le débit est important et plus la surface de grille doit être conséquente, surtout si le bassin versant est recouvert de feuillus. On peut dans ce cas envisager de placer des grilles latérales sur l'un ou même les deux côtés.

2. FONCTIONNEMENT

La pêcherie "filtre" donc les poissons, tout en conservant un niveau minimum d'eau, de façon à pouvoir les prendre à l'épuisette en limitant les traumatismes.

3. INTÉRÊTS

La récupération aisée de poissons dépend en grande partie de la qualité de la pêcherie. Les poissons alors peu traumatisés ont donc leur survie assurée, surtout si une alimentation en eau claire existe.

Une pêcherie adaptée permet une récolte correcte des poissons : leur survie en dépend !

4. LIMITES

Si certains accusent les pêcheries d'abîmer davantage les poissons que la pêche au filet, cela tient au fait que nombre d'entre elles doivent être améliorées. D'autre part, il faudrait veiller aux traumatismes causés par certaines buses relativement rugueuses. Il faut également veiller à éviter la fuite des poissons. Le coût de cette installation reste limité.

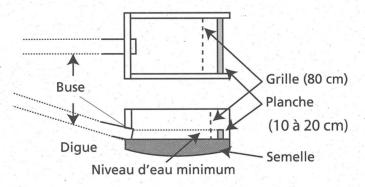


Fig. 12 : Une pêcherie doit faire 2 m de large pour 3 à 5 m de long et 1 m de hauteur